

# Sainte Geneviève– Evolutions budgétaires en fonction des décisions des élus

ETAT DES LIEUX : Augmentation subvention commune BP 2021 (342 790 €) et BP 2022 (383 623 €) : + 40 833 €

## ACTIONS POSSIBLES SUR LES CHARGES

DIMINUTION SORTIES : - 6 900 € (droits d'entrée - 1830 € / transport - 4500 € / Frais de gestion – 570 €) **NON RETENUE**

Actuellement :

- 7 sorties mercredis et 3 inter-centres par an soit une sortie par mois
- 28 heures d'intervenant spécifique
- 1 sortie par semaine de vacances

Proposition :

- 4 sorties mercredis (suppression de 3 sorties mercredis et de 3 inter-centres)
- 28 heures d'intervenant spécifique
- 1 sortie par semaine de vacances (transports financés en partie par la communauté de communes)

### Nouveau planning des sorties :

- Septembre : 1 sortie mercredis
- Octobre : sorties sur les vacances
- Novembre : journée à thème avec intervenant
- Décembre : 1 sortie mercredis
- Janvier : journée à thème avec intervenant
- Février : sorties sur les vacances
- Mars : 1 sortie mercredis
- Avril : sorties sur les vacances
- Mai : journée à thème avec intervenant
- Juin : 1 sortie mercredis

**CHANGEMENT DE PRESTATAIRE RESTAURATION Newrest -> Normande : - 2 309 € NON RETENUE**

Coût restauration avec Newrest : 107 482 €	avec Normande : 103 877 €	- 3 605 €
Coût Goûters avec Newrest : 7 806 €	avec Normande : 9 292 €	+ 1 486 €
Frais de gestion :		- 190 €

***Proposition remplacée par :***

**MAINTIEN DE NEWREST avec passage 4 composantes - pour les maternels (5 jours) et pour les primaires (2 jours)**  
**RETENUE**

Coût restauration (5 éléments) avec Newrest : 107 482 € (- 1485 € liées aux fermetures) = 105 997 €

dont 37 225 € repas maternels et 68 772 € repas primaires

***Sur une année civile : économie de 1 023 €***

Coût restauration 4 éléments maternels :	36 656 €
Coût restauration 5 éléments primaires :	41 213 €
Coût restauration 4 éléments primaires :	27 105 €
Soit au total :	104 974 €
<b>Frais de gestion :</b>	<b>économie de 92 €</b>

**FERMETURES DE L'ACCUEIL 2 semaines en août (du 1<sup>er</sup> au 15 août) + Noël : - 15 614 € / -11 256 € (hors femme de service) RETENUE**

Salaires : - 14 700 € (suppression en grande partie des postes saisonniers – 5 530 € / réorganisation des postes animateurs permanents – 5 127 € / réorganisation des postes femmes de service et d'entretien permanents \* : - 4 043 €)

Séjour : - 8 372 €

Sorties : - 720 €

Transport : - 1000 €

Restauration + Goûters : - 1485 € / - 399 €

Frais de gestion : - 2 400 € (9% de 26 676 €)

**Total diminution charges : - 29 076€**

Familles : - 6 674 €

Séjour : - 2 185 €

CAF : - 3 803 €

Subvention com de com : - 800 €

**Total diminution recettes : - 13 462 €**

\*Les femmes de service étant en CDI il ne nous est pas possible de réduire leur temps de travail sans leur consentement. Si les élus décidaient de fermer l'accueil il faudrait alors prévoir une réaffectation de 105 h pour un agent et 86 h pour l'autre sur d'autres tâches d'entretien de locaux de la commune **pendant les vacances** (école, mairie...)

## ACTIONS POSSIBLES SUR LES RECETTES

Passage du barème 2 au barème 1 : + 7000 € RETENUE

		Moyenne Participation familles		
		Barème 2	Barème 1	Variation
ACCUEIL PERISCOLAIRE	Matin (1h00)	0.93 €	0.99 €	0.06 €
	Matin (2h00)	1.87 €	1,99 €	0.12 €
	Midi animation	0.93 €	0.99 €	0.06 €
	Midi Repas	3.83 €	3.83 €	0,00 €
	Soir (1h00)	0.95 €	1.01 €	0.06 €
	Soir (2h00)	1.85 €	1.97 €	0,12 €
MERCREDIS	Journée	7.56 €	8.06 €	0.50 €
VACANCES	Journée	7.28 €	7.76 €	0.48 €

Augmentation du tarif restauration : 3 900 € ou 7 800 € NON RETENUE

Augmentation du coût d'achat + 0.20 €

Ajout d'un élément bio : + 0.23 €

Tarif actuel facturé aux familles : 3.83 € par repas

Proposition d'augmentation des familles de + 0.10 € ce qui ferait une augmentation des recettes familles d'environ 3 900 €

Proposition d'augmentation des familles de + 0.20 € ce qui ferait une augmentation des recettes familles d'environ 7 800 €

## EN RESUME :

Subvention commune 2021	Augmentation subvention commune 2021/2022 (1 <sup>er</sup> budget présenté)	Augmentation subvention commune 2021/2022 (simulation année civile)	Augmentation subvention commune 2021/2022 (proratisation à compter du 1 <sup>er</sup> avril)	Commentaires
<b>342 790 €</b>	<b>383 623 €</b>	<b>+40 833 €</b>	<b>+40 833 €</b>	
<b>Solutions proposées</b>	<b>Variation</b>			
<i>Diminution Sorties</i>	-6 900 €			<i>Non retenue</i>
<i>Changement de prestataire (plus d'actualités) / Passage 4 composantes</i>	-2 309 €	-1 023 € (- 92 € de frais de gestion)	- 723 (-65 € de frais de gestion)	<i>Remplacé par passage 4 composantes maternels (5 jours/sem) + primaires (2 jours/sem)</i>
<i>Fermeture 2 semaines en août + Noël</i>	-15 614 €	-11 256 €	-11 256 €	<i>Les postes de femme de service (respectivement 105h00 et 86h00 pour un montant de 4 043 € + frais de gestion 364 €) ne sont pas déduites du budget centre de loisirs mais le personnel sera réaffecté sur des missions de nettoyage des écoles en complément des ATSEM et bâtiment communaux.</i>
<i>Changement barème</i>	+7 000 €	+ 7 000 €	+ 4 849 €	
<i>Augmentation repas 0,10 €</i>	+3 900 €			<i>Non retenue</i>
<b>Economies faites</b>	<b>+ 35 723 €</b>	<b>+ 21 239 €</b>	<b>+ 16 893 €</b>	

*Excédent 2021 : 30 114.96 €*